



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_108 - Loïc Bardet et consorts - Interpellation : Coûts de la gestion du loup Qu'en est-il des coûts de personnel ?

Texte déposé :

Comme déjà souvent évoqué dans le plénum, le loup ne cesse malheureusement de faire des ravages dans notre Canton. Sa population croissante, ainsi que le postulat Germain (21_POS_45), ont incité le Conseil d'Etat à établir un Plan d'action Loup annuel détaillant les différentes mesures mises en place dans la gestion de cette espèce.

Dans le Plan d'action loup 2023, nous apprenons l'engagement de 2 EPT supplémentaires à durée déterminée (coûts annoncés : CHF 100'000), afin de renforcer le corps de Police faune-nature dans ses activités de monitoring, de suivi des prédatons et de régulation.

Dans le Plan Loup 2024, le coût des différentes mesures est détaillé. On y apprend notamment que le coût réel des 2 ETP supplémentaires s'est monté à CHF 43'837 et que les engagements n'ont eu lieu qu'au 1^{er} septembre, respectivement 1^{er} novembre 2023. Par ailleurs, les coûts 2024 liés à ces deux postes prennent sensiblement l'ascenseur puisqu'ils sont estimés à CHF 175'350. Enfin, à l'instar de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation 23_INT_85 « Présence du loup : quels coûts et quel financement ? », les heures du reste du personnel de la DGE et de la DGAV ne sont pas comprises dans ce récapitulatif.

Nous posons donc, par la présente interpellation, les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Quelle est la date de fin de contrat de deux EPT supplémentaires engagées en CDD ?
- Quel bilan provisoire le Conseil d'Etat tire-t-il de ces engagements ?
- Le Conseil d'Etat peut-il fournir le détail de la répartition des activités de ces deux EPT (monitoring, suivi des prédation, régulation, autre) ?
- Pour la période 2023, voire 2024, le Conseil d'Etat peut-il fournir le nombre d'heures passées par l'ensemble du Corps de Police faune-nature à la gestion du loup ?
 - Si oui : des chiffres détaillés peuvent-ils être fournis :
 - Nombre d'heure par EPT
 - Pourcentage total comparé à un temps plein
 - Coûts horaires
- Existe-t-il des tâches que le Corps de Police faune – nature n'a pas pu effectuer ou de manière moins intensive au vu des heures passées à la gestion du loup ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Bernard Nicod (PLR)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. Charles Monod (PLR)
6. Florence Gross (PLR)
7. Georges Zünd (PLR)
8. Gérard Mojon (PLR)
9. Grégory Bovay (PLR)
10. Guy Gaudard (PLR)
11. Jean-Daniel Carrard (PLR)
12. Jean-Franco Paillard (PLR)
13. Jean-François Cachin (PLR)
14. Jean-Luc Bezençon (PLR)
15. John Desmeules (PLR)
16. José Durussel (UDC)
17. Josephine Byrne Garelli (PLR)
18. Laurence Bassin (PLR)
19. Laurence Creteigny (PLR)
20. Marc Morandi (PLR)
21. Marion Wahlen (PLR)
22. Mathieu Balsiger (PLR)
23. Maurice Gay (PLR)
24. Michael Demont (UDC)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Bolay (UDC)
27. Nicole Rapin (PLR)
28. Olivier Agassis (UDC)
29. Olivier Petermann (PLR)
30. Philippe Jobin (UDC)
31. Pierre-André Pernoud (UDC)
32. Pierre-François Mottier (PLR)
33. Regula Zellweger (PLR)
34. Stéphane Jordan (UDC)
35. Thierry Schneiter (PLR)